



01/12/2014

MISS FRANCE 2015 Polynésie 1^{ère} lève son exclusivité

Fidèle à sa politique d'ouverture et à sa volonté de développer des rapports harmonieux entre les acteurs privés et publics de la télévision en Outre-mer, le réseau des chaînes 1^{ère} propose aux télévisions privées l'accès en différé à l'élection de Miss France 2015. Cette cérémonie sera diffusée en direct le samedi 6 décembre à 9h55, comme sur les 8 autres chaînes 1^{ère}.

Dans cette perspective, Michel Kops, Directeur du réseau 1^{ère} a demandé à TF1 de lever l'exclusivité de diffusion de cet événement, acquise par le réseau ultramarin de France Télévisions pour l'ensemble de l'Outre-mer.

Depuis toujours, dans chaque département ou collectivité d'Outre-mer, les chaînes 1^{ère} assurent la promotion des Miss ultramarines en étant étroitement associées aux élections locales et régionales.

Cette année, le spectacle continuera sur les mêmes antennes, et chaque téléspectateur et internaute pourra, comme pour les phases de sélection, voter en direct et soutenir la Miss de son choix. Des prises d'antenne spéciales accompagneront l'élection (à l'occasion des coupures publicitaires de TF1) en proposant des contenus inédits tout au long de l'événement.

CONTACT PRESSE :

Christelle LEFRANCOIS

christelle.lefrancois@francetv.fr – 06 83 23 34 49

Communiqué de presse